

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Montigny-le-Bretonneux (78180)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan est à construire en concertation avec les usagers et l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) et en fonction des orientations du schéma directeur cyclable de SQY et du Plan Local de Déplacement de SQY.

En ce qui concerne le budget, la FUB recommande entre 10 et 25 euros par habitant et par an.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Pas de commentaire

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Nous nous engageons à adopter un plan vélo en cohérence avec un plan de circulation global (mesure 30 de notre programme) et avec le schéma directeur cyclable de SQY.

La mesure 31 de notre programme fait état de la mise en place d'un comité de pilotage vélo avec des usagers. Cette mesure fait écho avec notre volonté globale d'impliquer les habitants dans les projets d'aménagement sur la ville.

En ce qui concerne le financement, le chiffrage n'a pas été fait mais une première étude portant sur le financement de notre programme mentionne que la priorité sera donnée aux investissements cohérents avec la stratégie nationale bas carbone dont la France s'est dotée. Le financement des infrastructures favorisant les mobilités douces feront donc partie de nos priorités.

Action n°2

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Pas de commentaire

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Le comité vélo mentionné à la question précédente sera réuni autant que nécessaire. Deux fois par an sera un minimum.

Action n°3

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : avenue du Centre et avenue des Frères Lumières pour rejoindre la piste cyclable le long de la RD10,

avenue de la Source de la Bièvre (de chaque côté de l'avenue),

avenue du Pas du Lac (de chaque côté de l'avenue, entre l'avenue de la Source de la Bièvre et la place Pompidou),

avenue About (côté ouest),

avenue du Pas du Lac (à partir du rond-point centre commercial vers le quartier du Pas-du-Lac, pour franchir le pont et rejoindre l'avenue Delouvrier),

avenue de Kierspe (côté Nord, à partir du gymnase A. Colas vers la commune de Voisins-le-Bretonneux)...

Aménagements des intersections :

Ronds-points : pour les aménagements se reporter aux préconisations, déjà inscrites dans le schéma directeur cyclable SQY

Carrefours : à aménager selon les dispositions du code de la route avec sas-vélo, pictogrammes vélo et autres signalisations réglementaires au sol, le cas échéant le long des passages piétons.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Inclus dans 1 et 2

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

La mesure 32 de notre programme prévoit de créer un réseau cyclable cohérent et continu et de déployer des aires de stationnement vélos. Sur les voiries qui ne sont pas de la responsabilité de la ville, nous travaillerons avec les services de l'agglomération et du département pour mettre en place une continuité cyclable sur les principales artères de la ville.

Concernant l'avenue Kessel, sur laquelle la municipalité sortante n'a pas prévu les infrastructures adaptées, nous étudierons les solutions les plus adaptées pour rendre la circulation cyclable possible sur cet axe important de notre commune.

Action n°4

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

maillage, par exemple : les équipements municipaux ou intercommunaux, les commerces, cinémas, gares de SQY-Montigny et gare de Trappes ...

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Inclus dans 1 et 2

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Nous faisons le constat que sur le territoire, si des tronçons cyclables existent, il manque des continuités et surtout un jalonnement donnant confiance aux usagers nouveaux ou potentiels pour leur permettre d'utiliser quotidiennement leur vélo pour se rendre à la gare, faire leur course, se rendre à leurs loisirs. Ce jalonnement d'itinéraires fait partie intégrante de la mesure 32 citée ci-dessus.

Action n°5

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Trappes, Voisins-le-Bretonneux, Bois d'Arcy.

par exemple :

*.de la gare de Montigny pour rejoindre Trappes le long de la voie ferrée et RD10 (la « piste » actuelle est dans un état lamentable)
. le long de la CD36 pour aller à la piscine ou au gymnase Colas en venant de Voisins ...*

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Inclus dans 1 et 2

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

La continuité des circulations cyclables entre communes, en particulier avec la ville de Trappes, sera une des priorités de notre plan vélo.

Action n°6

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Tous les quartiers de Montigny sont concernés et pourront en bénéficier.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Nous nous orientons plutôt vers une modulation de la vitesse en fonction des rues. 30 km/h sur un axe comme l'avenue N.

About est peut-être trop restreint. Nous souhaitons favoriser les transports en commun et les vélos pour ceux qui le peuvent et par là réduire la circulation automobile. Nous ne pensons pas l'interdire.

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

La mesure 38 de notre programme prévoit de généraliser la limitation de vitesse de circulation à 30 km/h en dehors des axes de transit de manière à garantir le partage de l'espace public.

Action n°7

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Double-sens cyclable : par exemple, la rue Colette et la rue de la République.

Cédez-le-passage cycliste aux feux : par exemple, pour tourner à droite dans la rue Sully en venant de l'avenue d'Alembert ; dans l'av. Kessel en venant de l'av. Descartes.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Inclus dans 1 et 2

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Ces dispositifs permis par la loi et en vigueur dans beaucoup d'autres villes en France seront rapidement mis en place. Nous considérons comme anormal qu'ils ne soient pas encore effectifs à Montigny !

Action n°8

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Pas de commentaire

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

La mesure 105 de notre programme prévoit de sécuriser les rues aux abords des écoles à tous les horaires d'ouverture et de fermeture (mise à disposition de personnel et aménagements urbains).

Action n°9

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo à la gare de SQY - Montigny-le-Bretonneux.

Le changement en 2020 de mode de gestion des consignes (désormais en surréservation de 50%) permet de répondre à la demande de stationnement vélos sécurisés. Ce service répond à une forte attente des habitants, des voyageurs de passage et des personnes qui viennent travailler à Montigny. Compte tenu la croissance régulière de la demande, ce dispositif atteindra sa limite capacitaire à court terme. Il faut donc planifier son extension en réservant des surfaces pour y implanter de prochains locaux.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Inclus dans 1 et 2

Mais nous avons à notre programme la mise en place de petits parking pour vélos

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

En relation avec l'agglomération qui gère ce service, nous planifierons l'extension de ce service pour anticiper l'augmentation du nombre des usagers se rendant en vélo à la gare dans les prochaines années.

Action n°10

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Exemple : place Pompidou (avec le théâtre, cafés, commerces, bureaux, logements... et à ce jour, en février 2020, aucun arceau !)

Les arceaux doivent permettre d'attacher les vélos en sécurité : arceau + roue avant ET le cadre. A Montigny, pour la plupart des arceaux installés jusqu'à présent , le diamètre du tube est trop important et ne permet pas d' attacher facilement son vélo (problèmes, comme par exemple devant la Médiathèque du Canal).

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Inclus dans 1 et 2

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

La plupart des colistiers de AIMES Montigny sont utilisateurs quotidiens de leur vélo. Ils subissent à chacun de leur déplacement le manque de place de stationnement vélo et des stationnements d'un autre âge. Les stationnements vélo seront installés aux lieux les plus fréquentés. Ils seront adaptés afin de pouvoir attacher les vélo en toute sécurité.

Action n°11

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Inclus dans 1 et 2

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Dans les lieux les plus fréquentés (ex Médiathèque, piscine, gymnases ...), des parcs à vélo fermés et sécurisés seront progressivement installés.

Action n°12

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Cette action relève de la compétence d'urbanisme, déléguée à l'intercommunalité, donc à intégrer dans le PLUi de SQY.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Pas de commentaire

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Lors de la prochaine révision du PLUi (intégration des 12 communes de SQY), la place du vélo dans les aménagements routiers et la construction de nouveaux logements ou immeubles de bureaux sera privilégiée par nos représentants à l'agglomération.

Action n°13

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

cela fait partie d'une part de la planification qu'il faudra définir avec les associations, d'autre part de la forme de mise en oeuvre de notre programme pour laquelle nous voulons impliquer les associations (chacune dans son domaine)

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Notre mesure 34 prévoit de soutenir et mettre à disposition des locaux pour des services vélos (vélo écoles et ateliers de réparation).

Action n°14

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

A étudier

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Nous n'avons pas prévu cette disposition mais nous avons prévu une maison des associations qui pourra très certainement accueillir les acteurs associatifs vélo (VelosQy, la VieCycllette ...). Pour nous, il n'est pas pertinent de segmenter et cloisonner les associations suivant les thèmes couverts. Le vélo doit être le bienvenu partout dans notre commune !

Action n°15

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

A voir, mais il ne faut pas tout faire supporter à l'école

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Cette disposition n'est pas prévue dans notre programme mais notre mesure 35 prévoit de favoriser le développement des Pédibus et des Vélo-bus dans les écoles.

Action n°16

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

A voir

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Nous n'avons pas prévu cette disposition mais elle nous semble très pertinente.

Action n°17

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Par exemple : se déplacer majoritairement à vélo pour aller à la mairie pour les élu-e-s (qui ne viendraient pas à pied ou en bus)

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Chacun fera ce qu'il veut, j'essayerai de venir à pieds

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

La mesure 3 prévoit de favoriser les déplacements à vélo des agents municipaux par la mise à disposition de vélos municipaux. Cette mesure sera étendue aux élus. D'ailleurs, durant la campagne, la plupart de nos déplacements (réunions, tractages ...) se font en vélo !

Action n°18

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

A voir avec le personnel

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Voir la réponse à la question 17.

Action n°19

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Pas de commentaire

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Cette possibilité est prévue dans notre mesure 3.

Action n°20

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Pas de commentaire

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Notre mesure 35 prévoit la mise en place de Pédibus et de Vélobus.

Pierre Dejean (Montigny Solidarité 2020)

Si nous avons bien l'intention de favoriser les déplacements en vélo, nous souhaitons le faire avec les acteurs et leurs associations.

Nous avons laissé en blanc un certain nombre de réponses, car les questions contiennent une amorce de réponse laissant peu de place à ce qui nous semble relever du rôle du comité vélo évoqué au point 2

Pour les détails de notre programme nous vous invitons à consulter notre site et nos documents de campagne.

La mise en oeuvre demandera du temps, d'où l'intérêt accru de la planification, car on ne transforme pas une ville conçue autour du tout voiture en ville pour vélos et piétons.

Jean-Luc Manceau (AIMES Montigny)

Nous voulons redonner de la place sur l'espace public aux piétons et aux vélos. Afin de réconcilier les piétons, cyclistes et automobilistes qui sommeillent ou sont actifs en chacun d'entre nous, nous initierons d'ailleurs une grande campagne pédagogique pour la sécurité routière !